



- 1 : vue de la ferme avant transformation depuis l'est.
- 2 : vue de la ferme en cours de transformation (fin de la phase 3) depuis l'est.
- 3 : plan de la situation existante avant transformation.
- 4 : plan de la situation actuelle avec phasage des travaux.
- 5 : cour intérieure de la ferme.
- 6 : vue de la ferme en cours de transformation depuis l'ouest.

Localisation : Sorée (Gesves)
 Année de réalisation : en cours de réalisation
 Architecte : Atelier d'Architectes Art sur Cour sprl

Au coeur du village de Sorée, un petit noyau aux couleurs caractéristiques du grès local - la pierre d'avoine - se démarque par ses qualités paysagères et patrimoniales. Il regroupe notamment l'église et deux exploitations agricoles, toutes reprises à l'inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique. L'une de ces exploitations est une ferme en quadrilatère en cours de transformation. Elle regroupe autour de l'espace central de la cour plusieurs ailes abritant corps de logis, étables et grange, dont les parties les plus anciennes remontent au 17^{ème} siècle.

La réaffectation de cet ensemble a fait l'objet d'un phasage, pensé dès le début du projet :

- phase 1 : aménagement d'un gîte dans une étable ;
- phase 2 : transformation du corps de logis ;
- phase 3 : destruction d'une annexe et réaffectation de l'étable attenante en habitation ;
- phase 4 : réaffectation partielle d'une aile d'étables en deux logements (en cours de réalisation).

La majorité des volumes a ainsi été réaffectée, à l'exception de l'ancienne grange. Ce volume conserve aujourd'hui sa vocation de lieu de stockage. Elle sera vraisemblablement transformée à l'avenir, peut-être en espace de loisirs.

Le parti de la restauration a été de préserver les volumes existants, à l'exception d'une annexe récente sans qualité patrimoniale. La circulation intérieure a été modifiée en fonction des nouvelles affectations.

De nouveaux percements ont été ajoutés aux endroits où cela s'avérait nécessaire, principalement dans les façades extérieures. Au niveau du corps de logis, il s'agit davantage d'une restauration. Les anciennes baies à croisée, dont les jours supérieurs avaient été bouchés à l'étage et les traverses au rez-de-chaussée, supprimées, ont été restituées dans leur état d'origine. En ce qui concerne l'annexe jouxtant le corps de logis et l'aile d'étables réaffectée en habitation, de nouveaux percements ont permis d'adapter les volumes à leur nouvelle fonction. Ils prennent majoritairement la forme de saignées regroupant les fenêtres de deux étages, complétées par quelques ouvertures plus ponctuelles. Toutes s'organisent en travées régulières. Les nouveaux châssis sont en aluzelco non traité.

En parallèle, isolation, ventilation mécanique et nouveaux équipements ont permis d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

La cour, initialement en béton, a été repensée en regard de sa nouvelle fonction. Cet espace qui a perdu son rôle d'aire de travail et de circulation est devenu le jardin du corps de logis et réserve une aire de parcage. Des surfaces enherbées y sont délimitées par des allées en dolomie.

Entre restauration et réaffectation, la rénovation de cette ferme a permis, par son parti architectural et son programme mesuré, de respecter les qualités paysagères et patrimoniales des volumes.

Nous remercions l'Atelier d'Architectes Art sur Cour pour les informations et documents transmis.



Une publication consacrée à la réaffectation des fermes à cour, réalisée par la FRW, propose une réflexion globale sur ce type d'opération. Tenant compte d'enjeux patrimoniaux et paysagers, vingt recommandations y sont formulées.